

4 Économie

Marché financier de la Cémac

Le Gabon lance un emprunt obligataire de 80 milliards de francs

I. M'B.
Libreville/Gabon

Quatre-vingt milliards de francs, c'est le volume de l'emprunt obligataire que l'État gabonais lance dans quelques jours. La période de souscription est courte, elle court du 17 au 24 septembre 2015.

LA ministre déléguée à l'Économie, Marie Julie Biloghe, a rencontré hier, à Libreville, les investisseurs institutionnels nationaux autour de l'emprunt obligataire que le pays s'appête à lancer, soit 80 milliards de francs cfa. En présence des partenaires techniques et institutionnels financiers de la Cosumaf, gendarme du marché financier de l'Afrique centrale et de la BVMAC. Avant de laisser le directeur général de la dette, Thierry Minko le soin de développer les aspects purement techniques de cet emprunt obligataire, la ministre Marie Julie Biloghe a clairement indiqué l'affectation qui sera faite de cet argent, fruit de l'appel public à l'épargne dans la sous-ré-

gion. L'ensemble des fonds, a-t-elle indiqué, servira au financement partiel des travaux d'aménagement et de réhabilitation des voiries urbaines de Libreville. Soit un total de 71 kilomètres. Les 15 tronçons qui forment les 71 km sont identifiés. Ces investissements visent la poursuite de l'exécution du Programme stratégique Gabon Émergent. Mieux, à déployer le Schéma directeur national des infrastructures et la concrétisation de la stratégie sous-régionale visant à améliorer l'attractivité des villes, le cadre de vie, densifier le réseau urbain des transports et, partant, doper le secteur tertiaire. Pour la ministre déléguée à l'Économie, les souscripteurs ne doivent pas s'inquiéter. L'État gabonais honore ses engagements, en témoignent les remboursements des premiers emprunts obligataires. " Sur le plan local, tous les emprunts émis par l'État gabonais en 2007, 2013 et 2014 ont été entièrement payés", a-t-elle révélé. De l'exposé des caractéristiques techniques développées par Thierry Minko, directeur général de la dette, on retiendra deux points saillants : les sûretés ou ga-



Photo : I. M'B.

La ministre Déléguée à l'Économie, Marie-Julie Biloghe.

ranties de paiements et le montage financier opéré par l'administration financière, son conseil financier (l'Union Gabonaise de Banque) et son arrangeur (SCB Cameroun) et les co-chefs de file (BGFBI Bourse et Financia Capital). Pour ce qui est de la garantie de remboursement, un compte spécial est ouvert à la BEAC à cet effet. " L'État gabonais a donné carte blanche à la BEAC d'approvisionner ce compte quelque soit alpha", a-t-il dit. Une pratique qui assure le paiement dans le délai aux souscripteurs.

Sur une autre plan, pour garantir l'atteinte de 80 milliards de francs, un montage financier a été effectué. Ainsi, " la présente émission a fait l'objet d'une prise de plus de la moitié du volume total de l'émission (45 milliards de francs), en application des dispositions de l'article 139 du règlement général de la Cosumaf, le gendarme du marché financier. Cette prise ferme se répartit de la manière suivante : les filiales Cémac du groupe Attijariwafabank prennent 40 milliards de francs, BGFBI Bourse 5 milliards de francs.

En d'autres termes, il reste 35 milliards à souscrire. Là encore, si le 24 septembre 2015, date d'expiration de l'émission obligataire, tous les titres devant drainer les 35 milliards de francs ne sont pas souscrits (sous-souscription), BGFBI Bourse s'engage à compléter le montant total des placements à hauteur de 15 milliards de francs, et Financia Capital, pour sa part s'engage à capter les placements à hauteur de 20 milliards de francs maximum. C'est dire que l'affaire est bouclée si jamais les souscripteurs éventuels traînent le pas.

Les caractéristiques de l'emprunt

ÉMETTEUR de l'emprunt : État gabonais. Le montant de l'émission est de 80 milliards de francs. La valeur nominale du titre se chiffre à 10 000 francs CFA (prix de l'obligation). 8 millions, c'est le nombre d'obligations émises (titres). Le minimum de souscription est de 50 titres. La durée de l'emprunt est de 5 ans (2015-2020). Le taux de rémunération (taux d'intérêt) : 6 % net par an. Le remboursement du capital sera linéaire après un an de différé. Soit le paiement du quart du capital chaque année pendant quatre ans. Du point de vue de la fiscalité, les revenus afférents auxdites obligations sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans les pays membres de la zone Cémac. Les souscripteurs devront soumettre les revenus de l'emprunt obligataire à la législation fiscale en vigueur dans leur pays de résidence. Enfin, toute personne physique ou morale résidente et non résidente de la Cémac est éligible à cet emprunt obligataire.

Premier forum des investisseurs américains en Afrique

Des opportunités d'affaires et de partenariat en ligne de mire à Libreville

Willy NDONG
Libreville/Gabon

QUELQUES semaines seulement après la tenue, dans notre pays, de l'African growth and opportunities act (AGOA), le Gabon abrite,

du 22 au 25 septembre prochain, le premier forum de promotion des investissements américains en Afrique, et ce en collaboration avec la Chambre de commerce du Gabon. Cette rencontre vise, notamment, à offrir des opportunités de financement à tous les sec-

teurs d'activités. Il s'agira, au cours de ces trois jours d'échange, de nouer des partenariats techniques et financiers dans la perspective d'accéder au marché de crédit américain. L'objectif est d'informer, de sensibiliser et de conseiller les administrations, les entrepreneurs et

les collectivités locales sur les financements américains disponibles. D'une manière pratique, ce rendez-vous consistera donc en des échanges directs avec les autorités administratives, les opérateurs économiques et les porteurs de projets. Bien entendu, les établissements

de crédit sont une cible privilégiée, car connaissant les enjeux et besoins en la matière au Gabon, et intervenant à des niveaux différents du financement des projets. Cette initiative, la première en Afrique après deux éditions consécutives en novembre 2014 et mai 2015 à

Washington DC, se tiendra à travers une plénière qui donnera la possibilité aux décideurs de formuler un certain nombre d'attentes aux investisseurs américains, après la présentation des opportunités de financement. Il y aura aussi des échanges directs entre partenaires.

6e réunion du Groupe de travail sur la prévention de la corruption à Vienne

Les avancées du Gabon

MSM (Sur les notes de R.A.)
Libreville/ Gabon

LA 6e réunion du Groupe de Travail sur la Prévention de la Corruption s'est récemment tenue à Vienne en Autriche. Le Gabon était représenté par le président de la Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite, Dieudonné Odounga Awassi. Ces assises ont permis au premier responsable de la CNLCEI de présenter les avancées enregistrées par le Gabon en matière de lutte contre la corruption, conformément à la note d'orientation du Secrétariat de l'Office des Na-

tions unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Notre pays, qui a ratifié la Convention des Nations Unies contre la Corruption, a rappelé M. Odounga Awassi, s'efforce à appliquer les dispositions de celle-ci, notamment, en matière de prévention de la corruption. Dans sa présentation, le président de la CNLCEI s'est penché sur l'intégrité des processus de passation de marchés publics et la transparence, la responsabilité dans la gestion des finances publiques et les mesures visant à prévenir le blanchiment d'argent. « Cet exposé intervient au moment où le Gabon est en pleine exécution d'une feuille de route pour la période

2011 à 2016 aux fins d'atteindre les objectifs définis pour son émergence. Parmi ces objectifs figurent les trois piliers économiques (Gabon industriel, Gabon des services et Gabon vert), qui nécessitent de lutter contre la corruption et d'accroître la transparence dans la gestion des finances publiques », a souligné le président de la CNLCEI. Dans cette perspective, a-t-il poursuivi, la Budgétisation par Objectifs de Programme (BOP), mise en œuvre en 2015, permet d'engager un certain nombre d'actions. Notamment la formation et la responsabilisation des gestionnaires de crédits, la mise en place des mécanismes fiables pour la sécurisation des recettes



Photo : DR

Dieudonné Odounga Awassi a pris part à la 6e réunion du Groupe de travail sur la prévention de la Corruption à Vienne.

budgétaires, le renforcement du contrôle de la ges-

tion budgétaire, l'achèvement des réformes relatives à la gestion des finances publiques, l'application systématique des sanctions prévues par la réglementation en vigueur contre les gestionnaires de crédits indécents et la réduction des comptes fiables dans les délais de rigueur pour permettre le suivi de la trésorerie et de la reddition des comptes publics. Le représentant Gabonais a réaffirmé que notre pays avait également pris des initiatives visant à améliorer l'efficacité de la lutte contre la corruption et les questions de gouvernance avec la mise en œuvre de la réforme des marchés publics ». Parmi les innovations, il a

annoncé « une meilleure planification du processus des marchés publics par l'élaboration des plans d'achat dans les ministères, l'accroissement de la transparence et de la responsabilisation dans le processus des marchés publics par la systématisation du processus d'appels d'offres, la décentralisation de la Direction générale des Marchés Publics pour rationaliser les processus et la création d'une Agence de Régulation des Marchés Publics, composée de représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile.

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 08/09/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1162	1USD =	587,670	1 USD	623,763	CAC 40	08/09/2015	4624,12
		CAD	1,4757	1CAD =	444,506	1 CAD	468,141	DOW JONES	08/09/2015	16102,38
		JPY	133,8200	1JPY =	4,902	100 JPY	509,726			
		GBP	0,7244	1GBP =	905,518	1 GBP	942,983			
		CHF	1,0920	1CHF =	600,693	100 CHF	62901,40			
		ZAR	15,4210	1ZAR =	42,537	100 ZAR	4423,29			
		MAD	10,8666	1MAD =	60,365	1MAD	62,77			
		CNY	7,1075	1CNY =	92,291	1CNY	95,06			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
08-Septembre : 48,88		

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>